



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la huitième année en 2024, ce cycle de projections-débats de films documentaires ou de fictions français et étrangers a pour objectif de permettre d'approfondir et de renforcer la culture générale, juridique et personnelle.

A la différence d'autres formes de visionnage les séances sont envisagées en regard de thèmes précis, développés dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet disponibles dans la fiche ci-jointe et/ou sur le moodle du cours accessible à tous les étudiants de l'USMB (<https://moodle.univ-smb.fr/course/view.php?id=18383>)

Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité des projections indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué (possibilité ouverte seulement aux étudiant(e)s de licence).

- **Toutes les séances se déroulent les jeudi de 13h15 à 16h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphi A1).**
- **L'entrée est libre.**
- **Les dates prévues en 2024/2025 sont les jeudi 03/10 ; 10/10 ; 07/11 ; 21/11 ; 28/11**

Le programme et les compléments sont communiqués et mis en ligne au minimum une semaine avant chaque projection.

Un cycle spécial est proposé cette année sur le thème « **Défense environnementale** ».

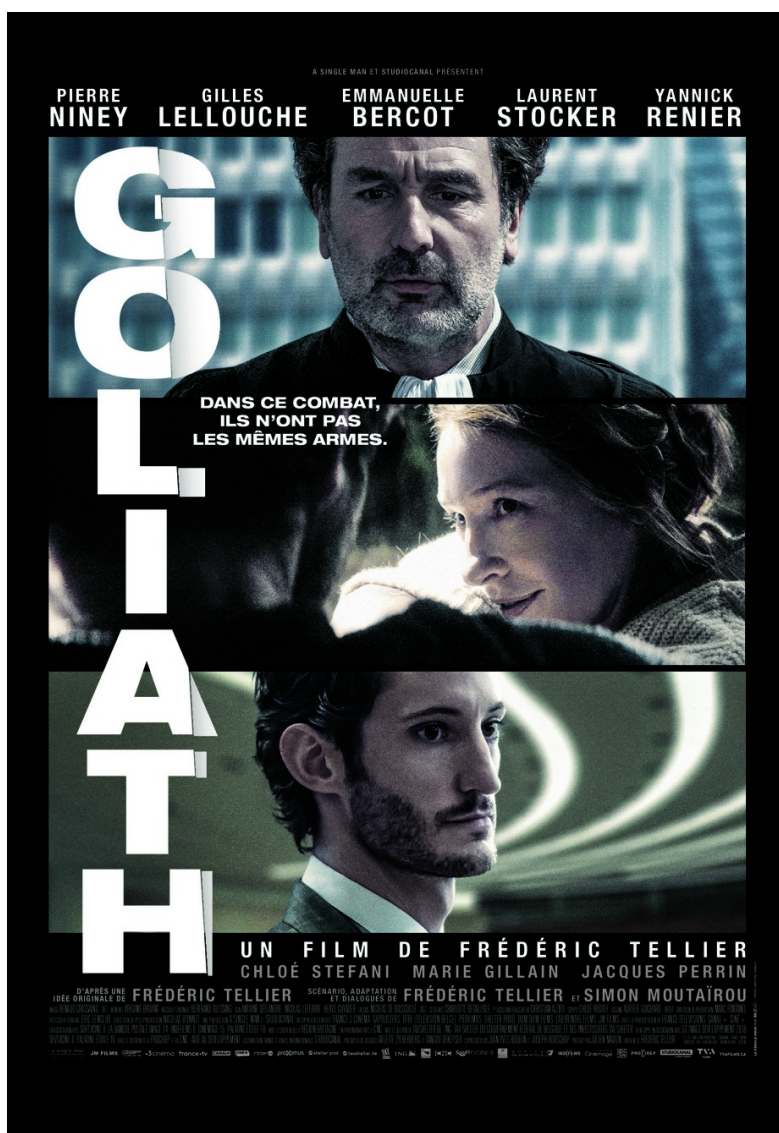
Il comprend trois films de fiction récents et un documentaire en avant-première. Il permettra d'évoquer plusieurs domaines et formes de défense environnementale contemporaine, leur articulation et leur mise en image cinématographique, avec dans l'ordre.

1. *Dark Waters* (2019).
2. *Goliath* (2021).
3. *Amazonia. Cœur de la terre mère* (2024).
4. *How to Blow Up a Pipeline* (2022).

Un dernier film de fiction, *Reprise en main* (2022), sera présenté en collaboration avec Monique Calvi. Il se déroule dans la région proche (Haute-Savoie) et évoque le thème congruent de la maîtrise industrielle et de l'avenir local dans le contexte du capitalisme internationalisé.

Coordination et renseignements : frederic.caille@univ-smb.fr

Semaine 41 – jeudi 10 octobre 2024 - 13h15/16h30



Parfois considéré par la critique comme « trop didactique », Goliath présente sans doute les défauts de ses qualités. La dimension fortement politique du propos, dont la pierre de touche est moins le scandale de la contamination sanitaire au glyphosate des personnels agricoles (assez connue désormais) que les actions contre-informationnelles et judiciaires qui visent à la nier (beaucoup moins publicisées), et le combat de ceux qui y résistent (abordé pour l'une des premières fois en France de manière réaliste et empathique), réclamait en effet une fiction soigneusement documentée. Le cinéaste l'a préparé longuement, en même temps que la construction des trois personnages qu'annonce l'affiche. Ces derniers incarnent trois modèles d'engagement politiques et sociaux dans les affaires socio-environnementales contemporaines : la lutte sur la scène juridique et judiciaire, la lutte pour la reconnaissance des victimes et du scandale, la lutte multidimensionnelle dans la construction du déni des grandes firmes phytosanitaires. De là à trouver le titre trop didactique...

Le film est inspiré des faits réels entourant les contaminations à l'herbicide glyphosate, lequel est présent dans les urines de tous les Français(e)s (<https://reporterre.net/Glyphosate-Tous-les-Francais-sont-contamines>)

Le produit est mis en cause dans divers cas de malformations périnatales, notamment en France par la famille Grataloup, dont le fils Théo, qui a du subir une cinquantaine d'interventions chirurgicales depuis sa naissance, a été indemnisé par la Commission d'indemnisation des enfants victimes d'une exposition prénatale aux pesticides. Le personnage central du film n'est pas sans rapport avec la mère de Théo. <https://reporterre.net/Sabine-Grataloup-la-mere-qui-defie-le-geant-Monsanto>

Il touchera 36000 euros à sa majorité, en plus de 1000 euros par mois (réévaluation en 2025), une première en France : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/six-questions-sur-theo-grataloup-qui-va-etre-indemnie-pour-son-exposition-in-utero-au-glyphosate-6309384>

Les actions de déni ont quant à elles été documentées dès 2017, notamment par deux journalistes américaines dans les « Monsanto Papers » : <https://reporterre.net/Celles-qui-ont-revele-les-Monsanto-papers-racontent-comment-Monsanto-triche>

Début février 2024, la commission européenne a retiré sa proposition de diminution de moitié de l'usage des pesticides en Europe d'ici 2030 : <https://www.rtf.be/article/agriculture-la-commission-europeenne-va-retirer-sa-proposition-pour-une-diminution-de-moitie-de-l-usage-des-pesticides-d-ici-a-2030-11325033>

Pour comprendre la complexité du système et des enjeux on peut lire (en se connectant à CAIRN par le système de documentation de l'USMB) le compte-rendu d'un ouvrage complet sur la question (Dedieu F., *Pesticides : le confort de l'ignorance*, Paris, Seuil, 2022 : <https://shs-cairn-info.univ-smb.idm.oclc.org/revue-politix-2023-2-page-159?lang=fr>

Dans une perspective plus proche du film et de la « guerre informationnelle » menée par Monsanto, toujours par CAIRN (Allard-Huver F., « Agnotologie, transparence et fake news : stratégies de guerre informationnelle autour du glyphosate », *Revue internationale d'intelligence économique*, 2021/1 Vol. 13, p.53-75) : <https://stm-cairn-info.univ-smb.idm.oclc.org/revue-internationale-d-intelligence-economique-2021-1-page-53?lang=fr>